

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

Le Président

Monsieur Patrick ROBERSTEIN
Président
Association Equinoxe Nancy-Lorraine
39, rue de la Hache
54000 NANCY

Paris, le **24 JUIN 2009**

Lettre Recommandée / AR

*N/Réf : ED-FA /2009-3534-001
(à rappeler dans toute correspondance)*

Monsieur le Président,

Par courrier du 20 avril 2009, vous avez saisi la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité d'une réclamation relative au refus que vous a opposé le Préfet de Meurthe-et-Moselle d'être convié officiellement à la cérémonie de la commémoration de la déportation le 26 avril 2009.

Après instruction du dossier, je vous informe que la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité a adopté la délibération n° 2009-222 du 8 juin 2009, dont je vous prie de bien vouloir trouver copie ci-jointe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis SCHWEITZER



11, rue Saint Georges - 75009 Paris
Tél. : 01 55 31 61 00 - Fax : 01 55 31 61 49
www.halde.fr